
réponse à l'enquete publique

À partir de \

Date Lun 09/02/2026 23:22

À Enquete publique Camphin en Carembault <enquetepubliquecamphinenc@pevelecarembault.fr>

Cc Accueil Mairie Phalempin <accueil@phalempin.fr>

Bonjour

Je vous adresse mon opposition en tant au projet d'installation de crématorium. Ce projet vient s'implanter finalement plus à Phalempin qu'à Camphin, idée de Monsieur le maire de Camphin pour notamment bénéficier de retomber économique sur sa commune en imposant les désagréments aux autres. S'il trouve ce projet indispensable, pourquoi ne pas l'installer en bordure du centre de sa commune ?

La proximité avec les premières habitations est importante.

Les risques sanitaires sont faibles mais non nuls (rejet de particules fines, dioxines, oxydes d'azote...), visuels avec la cheminée, les panaches de vapeur...

L'augmentation du trafic routier sera non négligeable, dans certaines rues calmes et agréables jusqu'à présent.

Et bien sur la perte de valeur immobilière sera significative.

Franchement est ce bien nécessaire et intelligent d'installer un crématorium si proche des habitations ?

Aimeriez vous sortir de chez vous avec vos enfants pour vous ballader et assister au passage régulier des véhicules funéraires ?

Bien cordialement

Habitant de Phalempin